

L'été noir

Ghislaine JULÉMONT, Secrétaire Général adjoint

L'été '96 restera en Belgique celui que personne ne voudrait devoir revivre. Lorsque le 17 août, après l'issue heureuse du rapt de Laetitia et de Sabine, la découverte des corps de Julie et Mélissa a été annoncée, nous avons tous reçu un coup de poing formidable, qui nous ouvrait les yeux sur une réalité que nous refusions de voir : chez nous, en Belgique, des enfants aussi entrent dans le circuit du commerce d'êtres humains.

Le bout de l'horreur, c'est du moins ce que l'on espère, a été atteint avec l'exhumation des restes d'An et Eefje. Après 15 jours d'espoir et d'angoisse insoutenables, tout s'achève dans un drame dont nous avons du mal à prendre les dimensions.

An et Eefje sont mortes, mais combien de jeunes filles et de jeunes femmes sont-elles utilisées dans l'esclavage du sexe sans que nous protestions. Parce qu'elles sont des grandes, elles nous deviennent méprisables à l'instar de leurs bourreaux.

La deuxième conférence des femmes Ministres européens réunie à Bruxelles à l'initiative de Madame Miet Smet, Ministre chargée de l'égalité des chances, avait formulé une re-

commandation visant à faire reconnaître à l'échelle internationale toutes les formes de commerce des êtres humains quels que soient leur âge et leur sexe comme un crime contre l'humanité.

Il est heureux que la conférence mondiale qui vient de se tenir à Stockholm sur la pédophilie soit allée dans la même direction. Il n'y a malheureusement pas que les enfants qui soient victimes de l'univers du sexe — et le destin commun de Julie et Mélissa et d'An et Eefje nous le rappelle cruellement —, et il n'y a pas que le sexe dans l'exploitation abusive des enfants et des autres êtres humains. La mise en esclavage de travailleurs clandestins par des rapaces de l'industrie et du commerce apparue au

grand jour chez nous comme ailleurs devrait nous révolter contre les abuseurs plutôt que les abusés.

Le drame que nous vivons a fini de fracasser notre image de la justice par la révélation de ses dysfonctionnements.

Trop d'affaires chez nous restent non résolues — les enfants disparus, les tueries du Brabant wallon, l'assassinat d'André Cools, les attaques des fourgons blindés par des bandes armées — qui donnent l'impression d'une réelle volonté ou d'une passivité coupable à ne pas aboutir. Comment faire encore confiance à un corps qui paraît se laisser corrompre ou répondre aux pressions qui lui sont imposées ?

S'il est vrai, comme pour bien d'autres choses, que la Belgique a la justice qu'elle mérite, il est temps que cela change.

Ce ne sont pas les réflexes sécuritaires encouragés notamment par les mesures du Ministre de l'Intérieur qui restaureront la confiance interpersonnelle et protégeront le citoyen contre des atteintes en tous genres. Ce sont bien, en revanche, les moyens donnés à la justice non seulement pour lutter efficacement contre le crime qui de plus en plus se « mafialise » et s'internationalise, mais aussi pour se maintenir elle-même dans le mouvement d'adaptation nécessaire qui doivent y aboutir. L'assassinat du fils du Procu-



reur du roi Poncelet à Mons a révélé à suffisance la vétusté d'une institution digne d'un autre âge.

Mais la justice, ce sont aussi les hommes et les femmes qui y participent qui en ont fait ce qu'elle est. Les erreurs et les manquements impardonnables qui viennent d'être dévoilés nous enseignent en tout cas que le personnel judiciaire n'est pas lui non plus à l'abri de l'habitude et que pour lui aussi se révèle dans toute son importance l'obligation d'une formation continuée.

L'enseignement primordial reste pourtant qu'il est temps que chez nous et partout en Europe et ailleurs, les atteintes portées aux personnes occupent enfin la place qui leur revient. C'est tout le respect qui est dû aux victimes qui doit revenir au centre des préoccupations pour que deux petites filles ainsi que deux de leurs aînées ne soient pas mortes en vain. ■